

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTE DE LETTRES, LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU 20 JUNI 2002

(approuvé par le Conseil de Faculté du 14 novembre 2002)

M. HERBIN ouvre la séance en demandant aux membres du Conseil d'observer une minute de silence en la mémoire de Mme CLEUET, décédée le 23 avril dernier.

M. HERBIN demande ensuite aux membres du Conseil de voter pour le compte-rendu du précédent conseil (20 mars 2002) : il est approuvé à l'unanimité.

1- Informations du Directeur

- M. HERBIN propose d'attribuer le nom de Jean-Pierre GIUSTO à l'amphi 350 et le nom de Nicole CLEUET à la Salle du Conseil du bâtiment Matisse. Les membres du Conseil votent à l'unanimité pour ces 2 propositions.

- Les travaux à Ronzier se terminent et le déménagement est prévu pour fin août 2002.

- M. BOUCHEZ précise que la livraison des fournitures pour l'extension du bâtiment Matisse est prévue courant juillet 2002, mais il reste encore à voir la signalétique et les canons de portes. Un amphi sera équipé de matériel audiovisuel avec entre autres un grand écran (il s'agit d'un don) et un rétroprojecteur (financé sur des fonds extérieurs à la FLLASH).

- La demande d'une université espagnole de Murcie pour monter un projet européen avec d'autres universités a abouti (approbation de la Communauté Européenne). L'UVHC participe financièrement, à hauteur de 5 %, à ce projet qui concerne le département Arts Plastiques et se traduira essentiellement par différentes expositions.

- M. HERBIN annonce que le service des enseignants du second degré de la FLLASH (PRAG et PRCE) sera de 375 heures annuelles (15 h par semaine) à la rentrée 2002 et rappelle que les obligations statutaires sont en fait de 384 heures par an. Cet allègement de service est accordé à la FLLASH dans le but de faciliter les travaux de recherche des enseignants du second degré tout en sachant qu'ils ne font pas tous de la recherche. M. HERBIN rappelle aussi que l'UVHC accorde 2 décharges de service (à 50%) par an aux enseignants du second degré engagés dans la préparation d'un doctorat.

M. LI CRAPI fait remarquer que les enseignants du second degré intervenant en sections post-baccalauréat dans les lycées ont une compensation financière au moyen d'heures pondérées.

- M. HERBIN rappelle l'obligation de respecter 1 heure de pause déjeuner pour les étudiants : entre 11h00 et 14h00. Mme MAILLOT demande si l'obligation est la même pour les enseignants car il est déjà arrivé qu'un enseignant assure ses cours de 9h00 à 17h00 sans faire de pause et un cas similaire se présente à nouveau. M. HERBIN répond qu'il faudra observer au moins ½ heure de pause déjeuner pour les enseignants. Mme RINGEVAL pose le problème de certains étudiants qui disposent d'une pause déjeuner en 2 fois ½ heure (de 11h00 à 11h30 et de 12h00 à 12h30 par exemple) en raison de certains cours magistraux qu'il faut rendre compatibles, dans le cadre de la réforme. En raison de telles contraintes pédagogiques, cet agencement horaire sera toléré d'autant plus qu'il ne se produit qu'une fois par semaine pour les étudiants concernés.

- Il est rappelé que les enseignants doivent préciser leurs permanences aux étudiants par un affichage.

- Le calendrier universitaire 2002-2003 définitivement adopté à la FLLASH est celui qui compte 12 semaines d'enseignement au 1^{er} semestre et 13 semaines d'enseignement au 2^{ème} semestre, compte tenu du calendrier de fermeture de l'UVHC.

- Le calendrier de la rentrée 2002-2003 sera fixé en accord avec les chefs de départements.

- Le calendrier des examens de la 2^{ème} session 2001-2002 est en cours d'élaboration. M. QUINTARE pense que les 2 semaines d'examens prévues en janvier 2003 seront insuffisantes compte tenu des incompatibilités de niveaux induites par la réforme : cela concerne 4 filières (anglais, espagnol, LEA et allemand économique). M. HERBIN pense que la solution serait d'inciter les enseignants à passer un maximum d'épreuves en contrôle continu et cela dans l'intérêt de l'étudiant.

2- DBM – Subventions

- La DBM proposée est votée à l'unanimité :

UB : 903
CR : DIR
DEST : FI2

6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS	- 6 000 euros
65 882	PRESTATIONS INTERNES	+ 6 000 euros

- Une subvention de 760 euros est votée à l'unanimité pour le colloque organisé par M. HERBIN les 28 et 29 novembre 2002, intitulé « Image et Mémoire du Hainaut Médiéval ».

3- Postes des enseignants : bilan, créations 2003

M. HERBIN fait le point sur le recrutement des enseignants :

- 1 PROF 9^{ème} section : littérature française 19^{ème} et 20^{ème} siècles (Mme SPIQUEL)
- 1 PROF 11^{ème} section : anglais (Mme DESCARGUES-GRANT)
- 1 MCF 22^{ème} section : histoire contemporaine (Mme RAINHORN)
- 1 MCF 2^{ème} section : droit public (M. FAUPIN)
- 1 PRAG en histoire (M. GUIZARD-DUCHAMP)

M. HERBIN commente ensuite le document distribué qui comprend :

- les demandes de créations de postes,
- les postes vacants ou susceptibles d'être vacants en 2002-03,
- les demandes de transformation de postes pour 2003.

Actuellement, la FLLASH négocie avec d'autres composantes de l'UVHC (l'IPAG et l'IAE) afin de récupérer pour 1 an des supports vacants pour recruter ou renouveler :

1 ATER en informatique
1 ATER en Lettres Modernes
1 ATER en Arts Plastiques

Le classement des demandes de créations de postes recueille un vote favorable, à l'unanimité, de la part des membres du Conseil en laissant la possibilité à M. HERBIN de modifier éventuellement ce classement pour le vote au C.A. de l'UVHC.

1 ^{er}	MCF	18 ^{ème} section	Arts et Nouvelles Technologies (IUP)
2 ^{ème}	MCF	11 ^{ème} section	Anglais de spécialité (économie, droit)
3 ^{ème}	MCF	09 ^{ème} section	Littérature 20 ^{ème} siècle – poésie
4 ^{ème}	PROF	18 ^{ème} section	Arts

4- Point sur la réforme

Les équipes référentes doivent être constituées dans chaque département ou par discipline (pour les disciplines présentes dans plusieurs départements) et au niveau de la FLLASH.

Les équipes référentes par département seront constituées de quelques enseignants et de la secrétaire pédagogique. La mission de ces équipes sera d'orienter l'étudiant dans le choix des parcours :

- parcours A : professorat du secondaire et recherche,
- parcours B : professorat des écoles, avec ossature en partie commune avec le parcours A mais avec des différenciations (mathématiques, psychologie de l'enfant, littérature pour la jeunesse...)
- parcours C : métiers de la culture et des médias.

L'équipe référente de la FLLASH sera constituée du Directeur, des chefs de départements et des enseignants qui ne sont pas rattachés à un département (M. LI CRAPI, M. HAMROUN). Cette liste sera à transmettre à la Présidence.

M. ZIEGER précise que pour chaque département l'ossature (bloc fondamental) assure une formation de base pour chacune des matières et permet aussi de changer de parcours en cours de route.

M. HERBIN ajoute que l'étudiant arrivant en 1^{ère} année ne s'inscrit plus en DEUG mais en cursus Licence. Au bout de 2 ans, lorsqu'il aura validé les 4 premiers semestres, l'étudiant pourra demander une attestation d'obtention du DEUG mais aura à poursuivre les 2 semestres suivants pour obtenir le diplôme de Licence. Si l'étudiant souhaite poursuivre ensuite en Maîtrise il devra s'inscrire en cursus Master.

Il est précisé qu'il ne sera pas possible d'enjamber plus d'un semestre. La compensation se fera par semestre.

Si une partie de l'U.E. obtenue correspond à un E.C., il sera envisagé de le valider. Ce qui impliquera de prendre les dossiers un par un ; d'où la nécessité de créer une équipe référente. M. HERBIN a d'ailleurs demandé à M. le Président de l'UVHC de doter la FLLASH d'un personnel supplémentaire chargé de la saisie sur Apogée.

A la question d'un étudiant, M. BOUCHEZ répond que les étudiants chargés du tutorat d'accueil pour les nouveaux arrivants seront formés sur ce nouveau dispositif 3/5/8 et que pour les responsables des corps l'information pourra être diffusée par les chefs de départements.

Lors des réunions de rentrée en septembre, les chefs de départements présenteront à tous les étudiants les nouvelles structures des études ; informations qui seront aussi détaillées dans les guides des études.

M. BOUCHEZ précise toutefois que le règlement des examens ne figurera pas dans les guides distribués à la rentrée puisqu'il doit être modifié : il sera donc voté lors du prochain conseil de Faculté (en novembre) et diffusé ensuite. Les dates de rentrée seront affichées en même temps que les résultats d'examens de la 1^{ère} session.

5- Questions diverses

M. QUINTARE demande où en est la rédaction des guides pour les étudiants. M. BOUCHEZ répond que la rédaction est en cours. La modélisation informatique en matière d'examens pourra intervenir une fois le nouveau règlement des examens voté.

Une réunion sur la réforme est prévue pour le personnel administratif de la FLLASH le mardi 25 juin 2002 à 16h, suite à la visite de personnalités du ministère.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h10.

Etaient présents :

Collège A :	J.C. HERBIN.
Collège B :	M. ESCARABAJAL – F. LI CRAPI.
Collège AITOS :	C. MAILLOT – M. MERLIN – P. QUINTARE - M. RINGEVAL.
Collège des usagers :	T. CHAHRI – J. LECUTIER.
Collège des Personnalités: Extérieures	A. DELMOTTE - M. GOUGUEC – R. VANCEULEBROECK.
Invités :	B. BOUCHEZ – M. HAMROUN - K. ZIEGER.

Avaient donné pouvoir :

Collège A :	J. HERRERAS	à	J.C. HERBIN
	D. TERRIER	à	J.C. HERBIN
Collège B :	A. FERGOMBE	à	M. ESCARABAJAL
	C. PETILLON	à	F. LI CRAPI
Collège des Personnalités extérieures :	M.P. DION	à	M. GOUGUEC
	N. HOUSSIER	à	M. GOUGUEC
	C. LANCELLE	à	R. VANCEULEBROECK

Absents excusés : P. LEVEL – S. BASSINET – P. DULION – N. SCHREVEL

FACULTE DE LETTRES, LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES :
DEMANDES DE CREATIONS DE POSTES D'ENSEIGNANTS
POUR 2003-2004

Propositions votées lors du Conseil de Faculté du 20 juin 2002

CLASSEMENT	POSTES	SECTIONS	PROFILS
1	MCF	18	Arts & Nouvelles Technologies (IUP)
2	MCF	11	Anglais de spécialité (économie, droit)
3	MCF	9	Littérature 20ème siècle - poésie
4	PROF	18	Arts

POSTES VACANTS EN 2002-2003

POSTES	SECTIONS	PROFILS
PROF	11	Anglais (échange avec l'ISTV contre 1 MCF)
MCF	13	Russe (CFA Mme LANNOY)
MCF	14	Espagnol
MCF	14	Espagnol (mutation M. ZUILI)
PRAG		Anglais (mutation M. RICHET)

POSTE SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT en 2002-2003

MCF	18	Arts Plastiques (mutation possible de M. MONTESSE)
-----	----	--

DEMANDES DE TRANSFORMATION pour 2003

POSTES EXISTANTS		TRANSFORMATIONS DEMANDEES
MCF (poste Mme SOUSSIGNAN)	21	PROF 21ème section (histoire ancienne)

POUR MEMOIRE

- Poste de Prof 11ème section à récupérer (échange avec l'ISTV) pour publication au recrutement 2003.
- Transformation d'un poste de PRAG (Mme GORRILLOT) à prévoir